DLP 19-7-63 230003

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 34 de JUILLET 1963 — le 12 Juillet 63

VIGNE

AVERTISSEMENT.-

Mildiou :

Les pluies du 1er Juillet ont été contaminatrices et des sorties de taches sont actuellement observées.

En raison des conditions météorologiques actuelles et de l'évolution rapide de la végétation de la vigne, il est conseillé de renouveler le traitement dès réception de l'avis.

INFORMATIONS.-

Cochenilles :

Les éclosions se terminant, il serait bon dans les secteurs contaminés d'appliquer un traitement à base d'esters phosphoriques.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT.-

Tavelures du pommier et du poirier :

Les projections d'ascospores sont pratiquement terminées ; cependant de nouvelles taches de tavelure peuvent encore apparaître dans la période actuelle. Il y a donc lieu d'appliquer un traitement contre cette maladie.

Dans les vergers où des contaminations primaires se sont produites, il conviendra de traiter immédiatement après les pluies pouvant provoquer une nouvelle contamination.

Dans les vergers où aucune tache de tavelure n'a été observée, les traitements pourront être suspendus jusqu'à nouvel avis.

Carpocapse des pommes et des poires :

Renouveler le traitement à partir du 17 Juillet.

INFORMATION.-

Oïdium du pommier :

Renouveler le traitement à partir du 15 Juillet.

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT.-

Mildiou de la pomme de terre :

Le traitement préconisé par le dernier avis doit assurer une protection correcte des cultures pendant quelque temps. Toutefois, il devrait être immédiatement renouvelé en cas de précipitations dépassant 20 mm.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles — l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

775